



nandy infos

Avril - Mai 2012



DOSSIER

Petite enfance : accueil

Budget 2012 p.8

Travaux : rénovation de voiries p. 14

Fête des arts martiaux p. 16

n° 170

Notez bien...

Elections présidentielle et législatives



Vous voulez déposer un bulletin dans les urnes, mais n'êtes pas à Nandy les jours d'élections ? Pour des raisons pratiques ou de santé, vous ne pouvez pas vous déplacer et aller voter ? Alors, pensez à la **procuration** !

L'élection présidentielle se déroule le **dimanche 22 avril** pour le 1^{er} tour et le **dimanche 06 mai 2012** pour le second tour. Les élections législatives, quant à elles, auront lieu les dimanches **10 et 17 juin 2012**.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Si vous avez déjà prévu d'être absent à ces dates ou que vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote, pensez à faire établir une procuration. Pour cela, il vous suffit de choisir une personne qui devra obligatoirement être inscrite sur la liste électorale de la commune, en qui vous avez confiance et qui jouit, bien entendu de ses droits électoraux.

Afin de faire établir votre procuration, présentez-vous personnellement, muni de votre pièce d'identité, soit :

- au commissariat de Police de Savigny-le-Temple, Place du 19 mars, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (Tél : 01 64 19 24 00).
- au commissariat de Police de Moissy-Cramayel 892, avenue Jean Jaurès, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (Tél : 01 64 13 50 00).
- au Tribunal d'instance de Melun, compétent pour la résidence ou le lieu de travail de l'électeur (Tél : 01 64 79 83 00)

Sachez qu'il n'y a pas de date limite pour établir une procuration, mais il est recommandé de s'y prendre assez tôt afin qu'elle puisse parvenir en temps utile en mairie.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service des élections en mairie au 01 64 19 29 12 ou mairie@nandy.fr

Secours Populaire Français



Des permanences trihebdomadaires

Les jours de permanence du Secours Populaire de Savigny-le-Temple/ Nandy sont toujours le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Par ailleurs, la boutique de la solidarité est ouverte à tous et tout un chacun peut y trouver, à un tarif modique, de la layette, des vêtements pour petits et grands, de la vaisselle et un très grand choix de livres. Dans le cadre des dernières actions réalisées par le SPF, il est à noter la sortie à Paris pour 12 personnes, afin d'assister au théâtre, à la pièce « Le bourgeois gentilhomme ». Un exemple salutaire d'accès à la culture pour tous.

Enfin, il est à signaler le succès du concert des chorales « Solichœur de Sénart » et « Chant contre temps », au profit des actions du Secours Populaire. Ce dernier a eu lieu, le 27 janvier, au conservatoire de musique Gabriel Fauré de Savigny.

Contact : SPF comité de Savigny-Nandy au 01.60.63.81.69 savigny@spf77.org

Associations

Une Ecole Technique de Karaté Shotokan s'est ouverte !

Une nouvelle association vient d'être créée à Nandy et propose dorénavant ses activités. Il s'agit d'une Ecole technique de Karaté Shokotan, baptisée ETKSN. Présidée par Joël Longet, l'association souhaite mettre en avant la pratique du Body fight et des disciplines associées.

Pour tout renseignement, contactez Joël Longet au 01.64.88.04.10.



Espace Atout Age



Opération « sac ados » : un bon plan et des bons souvenirs

Dans le cadre du dispositif « sac ados », le Conseil général et la CAF peuvent financer une partie des vacances « autonomes » de jeunes âgés de 16 à 23 ans. Faites comme cette joyeuse bande de cinq amis, qui a choisi, l'été

dernier de rallier le camping de Mimizan, en bénéficiant de cette aide complétée par un coup de pouce communal.

Après la présentation d'un dossier bien ficelé à Atout âge et à la municipalité (choix du lieu, recherche d'un camping, élaboration d'un budget), et l'obtention du « sac ados », l'engagement de Victoria, Dimitri, Ruari, Benjamin, Laura était de restituer, partager, leur aventure sous la forme de leur choix (orale, écrite, photos, réseaux sociaux, vidéos, etc...).

Un retour d'expérience positif pour les cinq amis qui encouragent les jeunes Nandéens à solliciter ce dispositif. Pour les prochaines vacances scolaires d'été, les dossiers sont disponibles à l'espace Atout âge.

Carnet

Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés :

Taméra OSEH née le 25 décembre 2011 à Melun
 Florentin GUILLIER né le 28 décembre 2011 à Courcouronnes
 Calie DORRYHEE née le 29 décembre 2011 à Paris 12^{ème}
 Enzo PAILLARD LENFANT né le 3 février à Melun
 Inaya CLÉMENCEAU née le 9 février à Melun
 Sören BOYRIE né le 19 février à Melun
 Jules MAJCHEREK né le 24 février à Courcouronnes

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés :

Anicet NDOKOLO et Lysée NKANZA-MIZELE BALOSSA le 28 janvier
 José MANKESSI-DZOUANA et Mbungu MATONDO le 9 mars
 Patrick ORTOLLAND et Myriam MICHAUD le 31 mars

Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés :

GIE Jodilynn le 31 janvier 2012 à Montreuil
 REYMOND Gérard le 02 février 2012 à Quincy-Sous-Sénart
 COHEN Suzanne le 25 février à Nandy

Sérénité et Croissance

Un grand pays comme la France a besoin de sérénité et de croissance. De sérénité pour décider lucidement du choix de son Président au regard du bilan et des projets présentés. De croissance car notre pays ne peut s'enfoncer comme la Grèce. Notre pays a besoin d'une perspective forte de relance, d'une initiative puissante à l'échelon européen pour relancer l'investissement, l'emploi, la croissance dont nous nous préoccupons à Nandy comme ailleurs.

La sérénité c'est ce qui a prévalu lors du vote du budget communal 2012 pour assurer les grands équilibres : pas d'augmentation des impôts locaux, pas d'emprunt, maintien de tous les services et du montant des subventions aux associations mais aussi ouverture du réseau d'assistantes maternelles inauguré le 15 mars en présence du Président du Conseil Général Vincent Eblé et du Président du Conseil d'Administration de la CAF.

Nandy a aujourd'hui une offre de services qui couvre 80% des besoins des familles nandéennes pour les enfants de moins de 3 ans, ce qui est exceptionnel en France.

La sérénité, c'est ce qui a conduit à présenter un budget d'investissements, certes inférieur à celui de l'an dernier, mais de plus de 1,2 million d'euros de travaux nouveaux sur la ville grâce au soutien réitéré de la Région et du Département, l'Etat s'étant désengagé.

La sérénité c'est aussi de poursuivre quartier par quartier l'embellissement de Nandy comme cela vient d'être fait dans le quartier des Bois.

La croissance nous en avons aussi besoin pour enrayer la perte de population constatée lors du récent recensement dont les chiffres seront publiés officiellement par l'INSEE. Ceci nous amène lucidement à déposer un permis d'aménager d'une petite zone au sud pour accueillir les Seigneuriales, programmes d'investisseurs privés, et des lots libres pour construire la maison de son choix. Ce programme sera présenté prochainement mais je puis vous confirmer qu'il n'y aura pas de création de nouveaux logements sociaux à Nandy.

Voter est un droit. C'est aussi un devoir pour faire vivre la démocratie. Le 22 avril et le 6 mai, votez pour choisir le Président de la République.



Le Maire
René Réthoré

Sommaire

02 *Carnet Infos pratiques*

03 *Edito*

04 *Vous y étiez...*

Côté culture...

- Du swing avec le concert Jazz Manouche
- Le scarabée d'or mis en musique
- Succès du Marché des arts et de l'artisanat

Clins d'œil...

- Les Vœux du Maire aux Nandéens
- Comédie musicale : les jeunes brûlent les planches

Côté loisir...

- Les Talents se sont exposés !
- Les soirées jeux affichent « complet »
- Le club 11-14 sur les pistes de ski vosgiennes
- La Bourse Initiative a séduit des volontaires

Côté sport...

- Une belle promotion du badminton
- Joli parcours des basketteuses en Coupe de France
- Initiation à la zumba

08 *La mairie vous informe*

- Budget 2012 : une année modérée !
- Partenariat Public-Privé : pour un nouvel éclairage

10 *Dossier*

- Petite Enfance : offres d'accueil et nouveaux services

14 *Travaux*

- Voirie : de nouveaux aménagements réalisés
- Inauguration du RAM et de la salle de musculation

16 *Découvrez...*

- Nouvelle Fête des Arts Martiaux
- Le programme de la Féerie Baroque
- Jeux et idées lectures !

18 *Agenda*

- Agenda de mai à juillet 2012.

20 *Sorties*

- Les sorties à ne pas manquer !



Ville de Nandy
Agglomération de Sénart
9 Place de la Mairie - 77176 Nandy
01.64.19.29.29



communication@nandy.fr - www.nandy.fr
Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Mairie de Nandy
Création et mise en page : pigment ■ 01 60 74 33 84
Photogravure impression : Imprimerie LVRI
Papier PEFC :
Dépôt légal : Mai 2012 - 2300 ex.

Côté culture...

A

Quand le jazz est là... Les Nandéens et plus largement les Sénartais ont passé un agréable concert avec le « RP Quartet ». Organisé le 11 février, par le Conservatoire, dans les murs de l'Espace Atout âge, les nombreux spectateurs présents ont vibré au rythme du jazz manouche.



B

Le loto du Football Club de Nandy a connu un véritable succès. Loin du terrain, mais dans un esprit sportif, les participants au loto s'en sont donnés à cœur joie pour remplir les lignes de leurs grilles. De jolis lots ont été remportés pour le plus grand plaisir des vainqueurs, bien évidemment !



C

La bibliothèque Marguerite Yourcenar a accueilli du 5 au 18 mars la 14^e édition du Printemps des Poètes à la découverte d'auteurs destinés au jeune public.



D

Les Jeunes musiciens de Sénart et l'Harmonie Vent du sud ont régalié le public dans le cadre d'un concert inter-conservatoire. Une soixantaine de musiciens de Combs-la-Ville, Cesson-Vert-Saint-Denis, Moissy-Cramayel, Savigny-le-Temple et Nandy ont ainsi partagé la scène. (14.03)



E

Quarante musiciens du Conservatoire de Nandy ont illustré musicalement, la nouvelle d'Edgar Poe, « Le scarabée d'or ». Le public a été conquis ! (24.03)



F

Ils ont voulu connaître la « Véritable histoire du jazz », et ils n'ont pas été déçus ! Qui ? Le public, qui a assisté à la représentation du trio « GPS ». Un clavier, un tromboniste et un tubiste ont joué plusieurs saynètes retraçant, avec humour, l'histoire du courant musical. Un régal. (30.03)



vous y étiez...

Côté culture...

G

L'association **l'Alliance des Arts** a une nouvelle fois ravi le public en organisant le **15^e Marché d'art et d'artisanat d'art**. Peintures, sculptures, poteries et bijoux ont été exposés à la Bergerie.

Un week-end placé sous le signe de l'art avec un grand A ! (31.03 et 01.04)



H

A la **bibliothèque Marguerite Yourcenar**, les charmantes têtes blondes et leurs parents ont été sensibilisés à la lecture dans le cadre de l'opération « **Premières pages** », initiée par la CAF. Un spectacle sur-mesure pour les tout-petits a été joué par la conteuse Céline Ripoll après que ces derniers ont reçu le livre « Une chanson d'ours ». (31.03)



Clins d'oeil...



A

Axel Raymond (natation) et **Torann Maizeroi** (taekwondo) ont été distingués pour leurs parcours sportifs par René Réthoré, lors de la traditionnelle **Cérémonie des Vœux du Maire** à la population, le 4 janvier. Ce fut l'occasion d'annoncer les projets de la commune pour l'année 2012.

B

Sur une idée originale et dans l'air du temps, les jeunes de Nandy du club 11-14 et de l'Espace 15-18 ont joué une comédie musicale sur la scène de l'auditorium du **Conservatoire de musique**. (03.02)



Côté loisirs...

A

Talents artistiques et collectionneurs s'étaient donné rendez-vous du 21 janvier au 3 février, à l'Espace Atout âge, dans le cadre de la manifestation « Exposez vos talents » initiée par le Centre social.



A

B

Un véritable succès pour la Soirée Jeux du 20 janvier organisée par la ludothèque. Elle a rassemblé 55 participants qui avaient pris la précaution de réserver leur place, mais ils étaient une nouvelle fois davantage à vouloir s'inscrire ! Tous ont passé une excellente soirée où l'important n'était pas de gagner mais de participer !



C

Le bal de la Saint-Valentin a réuni de nombreux danseurs du club de Sénart Danse Passion, et des clubs voisins, à la salle de la Bergerie. Toutes et tous ont eu à cœur de se chauffer les semelles sur la piste de danse, des débutants aux anciens, passant de la valse au Rock, du Tango à la Rumba, sans oublier la Samba ou le Quick-step... (23.02).



C



B

D

Le Club 11-14 s'est oxygéné les poumons à l'occasion d'un séjour à la montagne. Dix jeunes, âgés de 11 à 13 ans, ont dévalé les pistes de ski de la station vosgienne de Gérardmer, du 27 février au 2 mars. En plus du ski alpin, ils ont pratiqué la randonnée en raquettes.



E

Le Carnaval du centre de loisirs durant les vacances scolaires d'hiver a ravi petits et grands. Il s'est déroulé à l'école Les Bois, où 250 enfants grimés ont fêté carnaval en compagnie de leurs parents, animateurs périscolaires et enseignants. Gaufres et crêpes ont régalingé les participants.



D

F

Dans le cadre de la Bourse Initiative, plusieurs jeunes Nandéens, âgés de 14 à 17 ans, ont mis cinq matinées à profit pour effectuer de petits travaux au sein de la commune. (20 au 24.02)



E

G

Les « Hironnelles », spectacle en chansons de la compagnie Tintinnabule, ont fait le printemps... au conservatoire. Un voyage musical que le jeune public, attentif, a entrepris avec écoute et légèreté (25.03).



F

vous y étiez...

Côté sport...



A

Le tournoi de badminton « Nandybad 2012 », organisé par l'ASN Badminton, a eu lieu les 14 et 15 janvier au gymnase Espace Montand. Avec 200 badistes en lice, le tournoi a été une réussite et le club prouve son dynamisme dans la mobilisation de ses adhérents et l'organisation de grands rendez-vous.

B

L'exploit n'a pas eu lieu, mais le parcours des féminines de Sénart Basket en Trophée coupe de France est à saluer. Le 28 janvier, les joueuses se sont inclinées face à l'équipe de Chanay en 32^e de finale ; une équipe bourguignonne qui évolue habituellement quatre divisions au-dessus des Nandéennes. Le public nombreux s'est félicité du niveau du basket féminin sénartais.

C

Y'a de la Zumba dans l'air ! Les adhérents de la section ASN Fitness ont été initiés à la Zumba, lors des vacances de février, puis d'un stage en mars. Sur un rythme de salsa, les chorégraphies se sont enchaînées pendant une heure. Après une réelle dépense d'énergie, les adhérentes sont ressorties ravies de ce cours plein de soleil.

D

Le club ASN Taekwondo Hapkido accueillait, en février dernier, un expert Coréen 8^e dan. Enfants et adultes ont pu ainsi profiter de cet enseignement « top niveau ». Une manifestation qui a fait dojo comble !



B



C



B



D



D

2012, une année de modération dans un budget contraint

En mars dernier, le conseil municipal a voté le budget et ses orientations pour 2012. Cette année encore, dans un contexte économique difficile avec une diminution des contributions de l'Etat, l'équipe municipale a choisi la modération, sans pour autant revoir ses ambitions à la baisse. Elle a ainsi décidé de maintenir les taux d'imposition, tout en poursuivant les investissements. Les priorités sont données aux travaux avec notamment la voirie et le changement total du parc d'éclairage public.

Un budget de fonctionnement équilibré

Des taux de fiscalité reconduits et des économies

Les dépenses de fonctionnement de la commune de Nandy sont stables depuis plusieurs années. C'est le fruit d'une gestion rigoureuse et sélective de la municipalité, malgré la diminution des dotations de l'État et la réduction des capacités financières des collectivités territoriales.

Nandy n'a pas de dettes et l'année 2012 conciliera à la fois économie et ambition. En l'occurrence, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et de stabiliser sa masse salariale.

Avec un budget de fonctionnement de 7.268.498 €, les élus Nandéens affichent trois grandes priorités : poursuivre la politique en faveur de la petite enfance par la mise en fonctionnement du RAM (voir p.12) ; poursuivre les économies d'énergie par la réfection totale du parc d'éclairage public prévue sur 18 mois (voir p.9) ; et renforcer la solidarité (transport solidaire, service civique...).

Un budget d'investissement modéré

Les grands chantiers de la municipalité ont été réalisés en 2011 (Maison des Tout Petits, gymnase des 18 sous, salle de musculation, sanitaires dans les écoles maternelles du Balory et des Bois) et le budget investissement était en conséquence. En 2012, certaines réalisations vont continuer, mais les chantiers seront moins importants. Le programme total du budget d'investissements est amené à diminuer. Il s'élève cependant à 1.244.620 €.

Un budget dédié aux travaux courants

Le budget d'investissement courant pour l'année 2012 se porte à 407.000 €. Il est réparti de la façon suivante : 280.000 € sont consacrés aux travaux de rénovation des bâtiments, avec une orientation donnée vers les travaux de toiture et d'étanchéité, les façades de la bibliothèque ; sans oublier des travaux dans les écoles, avec en particulier le remplacement des portes du restaurant du groupe scolaire Les Bois. Ensuite, 110.000 € sont budgétés pour l'achat d'équipement pour l'ensemble des services (techniques, espaces verts, entretien). Et 17.000 € sont dédiés à la poursuite de la modernisation de l'informatique en mairie.

Les investissements dans les « grands projets » se poursuivent
L'effort de modernisation, de transformation des équipements de Nandy se poursuit en 2012. Ce budget d'investissement « grands projets » est de 837.620 €. Il s'inscrit dans la poursuite du Contrat Régional entamé en 2008.

En ce qui concerne les équipements sportifs, la rénovation de deux plateaux sportifs des 18 sous et du Balory est programmée.

La mise en valeur du patrimoine sera matérialisée par la réhabilitation du centre village, avec la transformation de la longère aux abords du parking de la mairie, la création de sanitaires ouverts au public dans le cadre des manifestations de la ville, la réhabilitation de la grange destinée aux associations dans le cadre des manifestations ; ainsi que la rénovation de la façade Nord de l'église.

Enfin, une somme de 199.112 € est attribuée dans le cadre du plan voirie et trottoirs. Un chantier important débute en 2012 et concerne la réfection totale du parc d'éclairage public sur 18 mois. Et ce, sans charge supplémentaire pour la collectivité !

Un maintien du montant des subventions aux associations

La municipalité a choisi de conserver le montant total des subventions allouées aux associations Nandéennes, à savoir 17.848 € pour les écoles, 83.120 € pour le CCAS, et 89.687 € pour l'ensemble des autres associations (sportives, solidaires, culturelles...).



Le partenariat public-privé pour l'éclairage public : Ce n'est pas du lux !

D'ici la fin d'année 2013, Nandy bénéficiera d'un nouvel éclairage et l'ensemble des points lumineux de la commune auront été changés dans le cadre d'un Partenariat Public Privé. Avec en point d'orgue des économies d'énergie et des pratiques de « développement durable ».

Dans le plan lumière de Nandy, quatre grands objectifs et enjeux ont été identifiés : la mise en valeur des monuments et équipements, l'amélioration de la sécurité routière par un meilleur niveau d'éclairage, la lutte contre la délinquance par une amélioration des points d'éclairage et une amélioration de la protection de l'environnement en limitant la pollution lumineuse et l'intrusion lumineuse chez les habitants.

La mise en place d'un nouvel éclairage est une réponse efficace au plan lumière. Ainsi, la commune va être équipée de luminaires de dernière génération à l'horizon 2014.

Qualité de l'éclairage

La commune a donc choisi de s'engager dans un Partenariat Public Privé, dont l'objectif est de remplacer sur le territoire, le matériel d'éclairage public obsolète par un matériel de dernière génération. Les travaux courront sur une période de 18 mois.

Ces derniers débiteront cet été et les boules d'éclairage vont disparaître au profit de mâts aux normes actuelles, avec procédé de réduction d'intensité dans les heures dites creuses (22 h à 6 h du matin), ce qui permet de conserver une qualité d'éclairage uniforme sur la voirie, sans nuisance lumineuse, et avec pour conséquence une économie importante dans la consommation d'énergie.

Qu'est ce qu'un PPP ?

Le partenariat public-privé (PPP) est une procédure par laquelle une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement, celui-ci assurant ou contribuant au service public.

De ce fait, le PPP engendre un dialogue compétitif entre une collectivité et des entreprises, suivant un cahier des charges rédigé par la première. Nandy a entamé ce PPP en collaboration avec Savigny-le-Temple, afin de bénéficier d'une mutualisation des coûts dans le choix du prestataire. En revanche, chaque commune conserve son autonomie dans sa réalisation et le type de contrat.

Ainsi, l'opération de renouvellement des éclairages de la commune représente un coût de plus de 6 millions d'euros à la charge du partenaire privé. En contrepartie, la collectivité s'engage contractuellement sur un nombre d'années défini à lui payer un loyer. La commune a opté pour une période de 18 ans.

Le coût pour la collectivité sera identique (sinistres, renouvellement de matériel, maintenance, extension).



Les avantages du PPP pour Nandy :

- Rénovation du parc d'éclairage,
- Rapidité de mise en œuvre de l'opération.
- Géo-localisation du système (permet de détecter une panne et d'intervenir rapidement ; modulation de l'éclairage, réduction de la consommation, économie d'énergie, approche développement durable),
- Stabilisation des dépenses de la collectivité : le coût est moindre pour un contrat de partenariat en comparaison avec un marché public.
- Anticipation sur les éventuelles hausses à venir du coût des énergies.

Petite enfance :

Offres d'accueil et nouveaux services

Développer l'accueil et les services à la petite enfance, apporter un soutien aux assistantes maternelles et aux parents, tels sont les objectifs poursuivis par la ville. Une offre de services diversifiée et importante, qui couvre 80% des besoins des nandéens pour leurs enfants de moins de 3 ans, et s'étoffe aujourd'hui d'un nouveau venu, le « Relais Assistantes Maternelles », dans les locaux rénovés de la Maison des Tout Petits

La Crèche familiale et la Halte-jeux

Situées place de la Moisson, la crèche et la halte-jeux composent ce que les professionnels appellent aussi le « multi-accueil ». La structure propose en effet deux modes d'accueil complémentaires :

La Crèche familiale :

L'équipe encadrante comporte une directrice et quatre professionnelles de la petite enfance (infirmière, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants et animatrice jeunes enfants). La crèche familiale fonctionne avec 14 assistantes maternelles recrutées par la ville. Elles sont agréées par le Conseil Général et participent aux activités proposées par l'équipe encadrante du multi-accueil.

La crèche familiale est agréée pour accueillir jusqu'à 40 places, dans le cadre de contrats d'accueil établis avec les familles en fonction des besoins qu'elles ont elles-mêmes estimés.

La Halte-jeux :

Elle propose un tout autre mode d'accueil qui répond à un besoin ponctuel et temporaire des familles. Pour dégager un peu de temps libre aux parents, la halte-jeux peut accueillir jusqu'à 15 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans sur quelques heures, encadrés par trois professionnelles de la petite enfance.

Contact : C.Ormeaux - 01.60.63.62.93 - creche@nandy.fr



« Au plaisir de Jouer, au plaisir d'échanger »

Son nom est long mais il résume bien l'esprit de ce service proposé par la ville, et soutenu par le Réseau d'Éducation, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) ainsi que la Maison des Solidarités du Conseil général.

Ce lieu d'accueil est ouvert aux parents, et à leurs enfants de leur naissance jusqu'à 4 ans. Jusqu'ici proposé au groupe scolaire des Bois, l'animation sera désormais placée dans le cadre du fonctionnement de la « Maison des Tout Petits » (lire notre encadré). Comme auparavant, une équipe pluridisciplinaire met à disposition des enfants des espaces aménagés pour favoriser la motricité, la lecture, et les jeux (baigneurs, dînette, construction ...). Parents et tout-petits sont invités à se retrouver pour jouer ensemble, mais aussi à se rencontrer et échanger avec d'autres parents.

Contact : C.Ormeaux - 01.60.63.62.93 - creche@nandy.fr



Un nouveau service municipal sur Nandy

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Pourquoi un RAM ?

L'accueil des enfants chez une assistante maternelle indépendante est le mode d'accueil qui s'est le plus développé ces dernières années. Il reste aussi le plus utilisé et représente 70% de l'offre d'accueil en Seine-et-Marne.

Pour accompagner le développement de ce type d'accueil de l'enfant, la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales) soutient la création de Relais d'Assistantes Maternelles.



Quel est le rôle d'un tel Relais ?

Le Relais d'Assistantes Maternelles est avant tout un lieu de rencontre et d'échange. Il s'adresse aux professionnelles, les assistantes maternelles, mais aussi aux enfants et à leurs parents. Sa vocation est avant tout d'accompagner des familles dans la recherche d'information, et d'apporter un soutien aux professionnels dans leur activité.

Mais attention, un RAM n'est ni un employeur d'assistantes maternelles, ni un lieu d'accueil de jeunes enfants. Il ne crée pas de places d'accueil supplémentaires.

A qui s'adresse-t-il ?

Aux familles

Pour les familles, le RAM est avant tout :

- **Un lieu d'information** : où les parents peuvent découvrir et se faire expliquer les différents modes d'accueil disponibles pour leur enfant sur Nandy. Ils pourront également y trouver, à l'occasion des permanences administratives, toute l'information réglementaire nécessaire à la bonne compréhension du contrat d'accueil de leur enfant, des aides financières possibles, ou encore du contrat de travail de leur assistante maternelle.
- **Un lieu de médiation** : c'est-à-dire un lieu neutre essentiellement, au sein duquel les difficultés familiales ou bien relationnelles avec l'assistante maternelle peuvent être abordées en toute confidentialité. Ce lieu peut également proposer une écoute et une aide à la relation parents-enfants.
- **Un lieu de discussion et d'échange** : le RAM prévoit des temps réservés aux adultes. Il peut s'agir d'une réunion sur un thème sollicité par les parents, et sur lequel un professionnel

de l'équipe d'accueil ou un intervenant extérieur vient apporter des éléments de réponse.

Il peut aussi s'agir d'un moment plus informel, où le parent est libre de faire part de ses interrogations ou doutes à l'occasion d'une discussion avec l'équipe du RAM.

Aux enfants

Pour eux, le RAM est un lieu d'activité et d'éveil.

La nouvelle Maison des Tout Petits qui accueille le RAM a été aménagée pour eux. Avec une salle de motricité, une salle pour les ateliers d'éveil et une salle de repos et de calme, le RAM se destine tout spécialement à l'accueil d'activités pour les 0-3 ans. Trois matinées y seront consacrées. Les activités proposées peuvent être libres ou dirigées, mais jamais imposées aux assistantes maternelles qui choisiront de s'inscrire ou non selon le planning hebdomadaire établi par l'éducatrice de jeunes enfants.

Ateliers musique, gym' éveil, découverte de livres et de jeux ... Une partie des activités rejoint celles jusqu'ici proposées par la crèche dans le cadre de l'atelier « Au plaisir de Jouer, au plaisir d'échanger » : ce service ralliera le RAM dès la rentrée de septembre.



Aux assistantes maternelles indépendantes

Pour les assistantes maternelles, le RAM devient un « lieu ressources ».

Ce lieu ressources pour les « assmat » poursuit deux objectifs : Le RAM est avant tout un lieu d'information, où les assistantes maternelles peuvent se renseigner sur le statut professionnel, l'agrément ou encore les formations possibles.

Mais le RAM est aussi pour elles, un lieu de formation et de professionnalisation. Les assistantes maternelles peuvent ici se documenter à partir des journaux professionnels et des ouvrages pédagogiques consultables dans un espace dédié. Le RAM leur propose également des réunions à thème et des temps de réflexion sur les pratiques professionnelles animés par une psychologue spécialisée.

Zoom sur ... La Maison des Tout Petits

Son nom n'est pas encore apposé sur le bâtiment mais l'ouverture du « RAM » dans ses locaux devrait la faire connaître davantage aux familles nandéennes ...

La Maison des Tout Petits accueille depuis mars, le nouveau « Relais Assistantes Maternelles » (RAM) ainsi que les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Depuis fin 2011, les anciens locaux de la Police municipale faisaient l'objet d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes pour pouvoir accueillir les plus jeunes publics.

La Maison dispose désormais d'un peu plus de 150 m² distribués sur trois types d'espaces :

- 90 m² sont alloués au fonctionnement du Relais des Assistantes Maternelles. Ils prévoient entre autres, une salle de motricité (28 m²), une salle pour les ateliers d'éveil (20 m²) et une salle de repos et de calme (10 m²).
- 30 m² continueront d'accueillir le service de la Protection Maternelle Infantile avec deux bureaux de consultation pour la puéricultrice et le médecin.

- Et des espaces partagés : avec un sas d'entrée, un hall d'accueil, un espace de change et des blocs sanitaires.

La Maison des Tout Petits, située au 16 avenue des Champs, vous propose les activités du RAM aux jours et horaires suivants :

- Mardi : activités de 9h15 à 11h30.
- Mercredi : permanence administrative de 9h00 à 12h15.
- Jeudi : activités de 9h15 à 11h30.
- Vendredi : activités de 9h15 à 11h33
Permanence d'accueil de 14h30 à 17h30.



LA PETITE ENFANCE EN CHIFFRES

- Depuis 2009, environ **80** naissances nandéennes par an.
- Accueil en Crèche familiale et halte-jeux : **55 places/jour.**
- Accueil à domicile par les assistantes maternelles indépendantes : **150 enfants.**
- Accueils périscolaires proposés par la ville aux moins de 6 ans : **100 places/accueil.**



Christelle Ferdinand :
« Le RAM, un lieu d'échanges, de ressources et d'écoute »

Christelle Ferdinand est la toute nouvelle animatrice du RAM. Embauchée à mi-temps le 13 février dernier, elle a pour mission d'accueillir les assistantes maternelles indépendantes, enfants et parents ; et d'animer ce lieu qui leur est dédié. Auparavant directrice d'un multi-accueil - crèche et halte-jeu - sur la commune de Ballancourt-en-Essonne, l'éducatrice de jeunes enfants se réjouit d'intégrer un RAM flambant neuf. « *Ce lieu est adapté aux assistantes maternelles indépendantes qui souhaitent se détendre avec les enfants dont elles ont la garde. Il y a de belles pièces de jeu, les jouets nécessaires pour passer de bons moments* ».

Trois matinées sont consacrées à la réception des assistantes maternelles et enfants. Ces dernières devront s'inscrire à l'avance pour profiter du service. « *Nous voulons un accueil de qualité, c'est pourquoi nous limitons les places* ».

Deux demi-journées supplémentaires de permanence sont assurées. Ces créneaux sont réservés - sur rendez-vous - à l'écoute des parents et des assistantes maternelles.



Des conférences pour la famille

La ville organise des conférences thématiques, dans le cadre des « Rencontres autour de l'enfant et sa famille » à la Maison des Familles, rue du stade. Après « *Parler, créer du lien avec son enfant...* », « *Quels jeux à quel âge ?* », la troisième rencontre du programme aborde le sujet suivant : « *Petite enfance, adolescence, quels liens ?* ». Elle se déroule le mardi 22 mai à 20h00.

Renseignements au 01.60.63.95.29 - creche@nandy.fr

Les autres solutions de garde pour vos enfants..

D'origine privée ou associative, d'autres solutions de garde d'enfants s'offrent aux parents : accueil privé à domicile ou accueil associatif.

Les assistantes maternelles indépendantes



(hygiène, salubrité, moralité) renouvelée tous les 5 ans. La PMI leur propose également le soutien de son équipe, avec un médecin, une puéricultrice, et si besoin une assistante sociale. Ces professionnelles de la petite enfance disposent sur Nandy du soutien d'une association des « Assistantes maternelles indépendantes de Nandy ». Elles peuvent ici trouver des informations juridiques et pratiques sur leur métier, une aide administrative et des conseils. Aujourd'hui, la mise en place du « Relais Assistantes Maternelles » sur Nandy complète et renforce le soutien pratique, administratif et

juridique que propose l'association. Elles s'occupent de vos enfants à domicile également, et accueillent trois enfants au maximum. Elles sont 50 assistantes maternelles indépendantes sur Nandy, toutes agréées par le Conseil général, plus précisément par la PMI (Protection Maternelle Infantile) qui mène une enquête

juridique que propose l'association.

Contact : Association des Assistantes maternelles indépendantes de Nandy - **Présidente :** S. Bonneau : 01.60.63.58.48 assmat.nandy@hotmail.fr

La prochaine micro-crèche de « Cajol'et Lait »

Portée par l'association nandéenne Cajol'et Lait, la micro-crèche « Soléann » ouvrira ses portes prochainement, sur un projet social et solidaire.

Pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, la micro-crèche souhaite réserver des temps d'accueil spécifiques, d'une part pour les enfants porteurs de handicap ou de maladies chroniques, mais aussi pour les enfants de parents isolés ou en difficulté sociale. Pour cela, elle travaille régulièrement avec des réseaux d'entraide sur Sénart.

Soléann se veut aussi éco-citoyenne, dans tous les projets éducatifs : pour initier les enfants à la culture d'un potager écologique, les 800 m² de terrain dont dispose le local sont les bienvenus !

Situés au sein de la Résidence « Les Merles », rue de la Poste à Nandy, les locaux s'étendent sur 130 m² et 2 niveaux.

Pour fonctionner, Soléann dispose de quatre professionnelles de la petite enfance, et de deux infirmières diplômées d'état qui assurent bénévolement la direction de la structure..

Amplitude horaire : de 7h30 à 18h30.

Informations : soleann@gmail.com

Cajol'et Lait : <http://cajoletlait.asso-web.com>



Rénovation de la voirie pour l'embellissement de la ville

Pour améliorer le cadre de vie des Nandéens, la ville vient de réaliser d'importants travaux de voirie et d'éclairage dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé avec l'Etat.



Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est un contrat passé entre l'Etat et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (de logement, par exemple...). Ainsi la ville a engagé en janvier dernier, la réfection de la rue des Pivoines, la rue du Bouvreuil, la rue du Pic Vert, du chemin de la Fauvette et de l'allée du Roitelet. Les travaux sur les cinq voies ont été réalisés simultanément et ont duré deux mois. La livraison a eu lieu à la fin mars.

Réfection des voiries et trottoirs



La voirie et certaines bordures de trottoirs de ces rues ont été rénovées. Les fondations de la voirie, en bon état, n'ont pas fait l'objet d'une intervention. Les entreprises n'ont donc pas décaissé la route. Elles ont œuvré en surface en intervenant sur le tapis de roulement où un nouvel enrobé a été coulé.

Pour entreprendre la réfection de ces voiries et trottoirs, la ville a pris en considération l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) avec en ligne de mire la loi dite « handicap » qui prévoit « l'accessibilité généralisée sans rupture de la chaîne du déplacement » pour les établissements recevant du public au 11 février 2015. Ainsi les voiries sont aux normes PMR, avec, des bords de trottoir à 2 cm de hauteur au niveau des passages piétons (pour qu'un fauteuil puisse circuler sans problème) et la pose de bandes podo-tactiles (pour signaler aux non-voyants la présence de ce passage).

Les surfaces totales rénovées sont respectivement de 2.300 m² pour la voirie et 3.470 m² pour les trottoirs. Le coût de ces travaux de voirie s'élève à 297.682 € TTC. Ces programmes ont été subventionnés par la Région et le Département.

Remplacement de l'éclairage

La rénovation de l'éclairage liée aux travaux de voirie s'est imposée en amont du PPP. Un matériel de nouvelle génération s'est substitué au matériel devenu obsolète. Ainsi, des mâts en acier laqués peints avec lampe sodium haute pression ont remplacé les anciens mâts. Leur nombre a même été augmenté pour fournir un éclairage optimal aux habitants.



Non seulement les nouveaux modèles sont plus esthétiques et s'intègrent au mieux dans le paysage urbain, mais ils offrent une meilleure qualité et uniformité d'éclairage. Ils sont équipés de système réduisant l'intensité lumineuse la nuit permettant une économie de consommation électrique non négligeable. Par ailleurs, ils ramènent le flux énergétique produit vers le sol, ce qui évite une pollution lumineuse et entraîne une consommation d'énergie réduite, si l'on compare leur production à celle des anciennes boules. Le coût pour ces nouveaux lampadaires est de 69.536 € TTC. Si certains riverains ont connu quelques difficultés -stationnement, bruit, etc. - durant la réalisation des travaux, ils peuvent aujourd'hui profiter agréablement de leur nouvel environnement.



Petite enfance et sport : Des équipements rénovés et transformés

La commune de Nandy est dynamique dans la réalisation de nouvelles infrastructures à destination des Nandéens, qu'ils soient petits ou grands. Preuve en est avec les inaugurations successives du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) puis du Gymnase des 18 sous pour la rénovation du mur d'escalade et de la salle de musculation..

Inauguration du RAM

C'est avec une grande satisfaction que René Réthoré a accueilli le jeudi 15 mars dernier, Vincent Eblé, Président du Conseil général de Seine-et-Marne, Philippe Sainsard conseiller régional d'Ile de France et Noël Barbier, Président de la CAF 77 afin d'inaugurer le RAM, réalisé dans les locaux transformés de l'ancien poste de police.



« Le RAM vient compléter notre offre dans le domaine de la petite enfance, à destination des jeunes parents. Nous avons aujourd'hui 200 places d'accueil pour les 240 enfants Nandéens, âgés de 0 à 3 ans. Cela représente plus de 80% d'enfants qui bénéficient d'une place dans l'une des structures présentes sur la commune. Une moyenne très élevée si l'on compare ce nombre à la moyenne départementale ! » précise le Maire en présentant ce nouvel équipement aux élus du territoire et aux services départementaux de la petite enfance.

Un bel équipement sportif



Les élus se sont ensuite rendus au Gymnase des 18 sous où une seconde inauguration était programmée.

A cette occasion, Vincent Eblé a souligné l'exemple nandéen qui s'inscrit dans une dynamique départementale où Petite Enfance et Sport sont deux vecteurs importants.

De nombreux présidents d'associations étaient présents pour constater la

qualité de rénovation du gymnase, du sol au mur... d'escalade, sans oublier la salle de musculation. Adhérents des clubs locaux, mais aussi élèves du collège peuvent profiter de cet équipement pour la pratique de leur discipline dans des conditions optimales.

Les performances sont maintenant attendues nombreuses !

Musculation : soulever de la fonte dans un bel environnement



Ca y est ! Le ruban est coupé, les sportifs ont appréhendé le lieu. On peut transpirer dans la nouvelle salle de musculation depuis le début de l'année. Il aura fallu huit mois de travaux (jusqu'en décembre 2011), pour reconstruire cette salle de musculation, en y ajoutant ex-nihilo 24 m² supplémentaires. La salle de musculation a dorénavant une superficie de 107 m². Tous les corps de métiers (maçonnerie, carrelage, peinture, plomberie) ont œuvré du sol au plafond pour procurer aux pratiquants un espace fonctionnel.

La salle de musculation bénéficie aujourd'hui d'une entrée directe, distincte de celle du gymnase. Quant aux sportifs qui l'utilisent, ils peuvent occuper un vestiaire spécifique.

« Depuis plusieurs mois, la commune a réalisé d'importants efforts sur la rénovation d'équipements sportifs. Il s'agit de les maintenir au « top niveau » pour que les licenciés des clubs pratiquent leurs disciplines dans les meilleures conditions possibles » souligne Guy Ormeaux, maire-adjoint au sport.

Quelques chiffres :

- Le coût de la rénovation des locaux pour le RAM s'élève à **171 300 €** (dont 30 000 € financés par la CAF). Le coût de son fonctionnement est assuré à 30% par la CAF et 10% par le Conseil Général.
- Le montant de la rénovation du gymnase et de la salle de musculation, dans le cadre du Contrat régional, est de **757 000 €**.
- Le Conseil Général a subventionné le projet à hauteur de **185 000 €**, la Région pour **148 000 €** et le CNDP pour **80 000 €**.

Fête des Arts Martiaux : faites des Arts Martiaux !

Durant un samedi après-midi, les clubs d'Arts Martiaux nandéens vont vous proposer de découvrir leurs disciplines dans une succession de démonstrations-spectacles. Rendez-vous le 9 juin.

Les Arts Martiaux connaissent un engouement de plus en plus important chez les familles, et les clubs nandéens n'échappent pas à la règle. Il suffit pour cela de constater les effectifs grandissants des associations, avec au total, plus de 250 adhérents. Les Arts Martiaux véhiculent une image de rigueur, discipline et dépassement de soi. Des valeurs que la commune de Nandy aime défendre et mettre en avant.

Afin de promouvoir ces disciplines, une grande fête des Arts Martiaux est programmée le samedi 9 juin, de 15h00 à 18h00.

L'ASN Taekwondo-Hapkido, le Brazilian Jiu-jitsu Ecole Gracie Barra, le Centre de Formation à la Self Defense 77, le Cocktail Sportif Sénart, le Judo Club Nandéen et le Vo Khi Thuat - Ecole Long Quyên vous donnent rendez-vous sur le tatami pour des démonstrations rythmées ! Chacune des associations aura quelques minutes pour vous présenter l'étendue de leur discipline dans des spectacles, sur fond de musique et de vidéo. Un présentateur animera l'après-midi qui se poursuivra par des discussions - pratiques, techniques... - sur les stands des associations.

Bref, une belle promotion pour les six arts martiaux !

Cela se passe au gymnase Espace Montand.

Plus d'infos : 01.64.19.29.29 et mairie@nandy.fr



Emerveillez-vous à la Féerie Baroque



La Féerie Baroque au Parc du Pavillon Royal se déroule le 23 juin, de 19h00 à 23h30. Venez participer au dîner-spectacle et assister au feu d'artifice dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cela fait deux ans que vous l'attendez, la Féerie Baroque au Parc du Pavillon Royal est de retour ! L'événement n'est à manquer sous aucun prétexte. D'autant plus que la fête est gratuite et ouverte à tous ! Elle comprend un dîner (sur réservation ou pique-nique), un spectacle et un feu d'artifice.

Trois options s'offrent à vous pour participer à ce grand rendez-vous de l'année. Plongez vous le temps d'une soirée dans le Siècle des Lumières, où La Fontaine, Molière, Lully régalaient la cour de Louis XIV. C'est cet esprit artistique qui rythmera la manifestation.

- **Vous souhaitez dîner sur place ?** Réservez votre restauration dès le 27 mai sur la brocante ou passez en mairie (un ticket vous sera remis contre un chèque à l'ordre de l'ACLAM). Le repas est vendu 10 € et ne comprend pas les boissons, en vente sur place (vin et boissons non alcoolisées).

- **Vous préférez apporter votre pique-nique ?** Penser à réserver votre table par téléphone ou par email à : accueil@nandy.fr Enfin, vous si vous ne voulez assister qu'au feu d'artifice, ne ratez pas l'allumage à 23h00 !

Renseignements : 01 64 19 29 29

Des jeux

Tous disponibles à la Ludothèque de Nandy !

Pour les petits...

« Polochons »

4 ans et plus - 2 à 4 joueurs

Durée : 15 min.

Les peluches sont toutes seules à la maison : il n'y a personne pour les surveiller et c'est bien connu : «Quand le chat est parti, les souris dansent !».

Le lit est là, qui invite à une grande bataille d'oreillers... Dans ce jeu, chacun essaye de lancer ses coussins dans le lit à l'aide d'une bascule en guise de catapulte. Pour chaque coussin qui atteint son but, le lanceur peut placer une de ses figurines sur une colonne du lit. Mais une fois sur la colonne, celle-ci devient une cible pour les autres ! Le premier qui parvient à mettre tous ses coussins dans le lit est déclaré meilleur lanceur de polochons.



Pour les moyens ...

« Qwirkle »

Imprononçable mais inoubliable!

À partir de 6 ans - 2 à 4 joueurs

Editeur : IELLO - Durée : 30-45 min.

«Qwirkle» est donc apparenté aux dominos même si les pièces n'ont qu'une seule donnée. Le jeu est composé de pièces de six formes et six couleurs différentes.

Comme aux dominos, le principe est on ne peut plus simple. Il faut poser une pièce à la suite d'une autre, pourvu qu'elle ait en commun la forme ou la couleur. Le joueur marque alors autant de points qu'il y a maintenant dans la ligne complétée. Le but est bien entendu d'être celui qui a le plus de points en fin de partie

Pour les grands ...

« Color Addict »

À partir de 7 ans - joueurs : 2 et + - Editeur : France Cartes

Durée : environ 10 min

Color Addict risque bien de vous faire chauffer les neurones (et aussi les zygomatiques). Vous disposez d'une petite pioche, le premier à s'en débarrasser aura gagné.

Pour cela, à chaque tour, vous devez jouer une carte si elle est de même couleur ou du même nom que celle présente au centre de la table. **Seulement, tout le monde joue en même temps !**

Chaque carte contient le nom d'une couleur, généralement écrit dans une couleur qui n'est pas la sienne: Orange écrit en Vert, Rouge écrit en Jaune et Bleu écrit en Rouge, voilà ce qui vous attend !

A vous de ne pas vous tromper, de jouer les bonnes cartes et surtout d'aller vite et de ne jamais rater une occasion de vous débarrasser des cartes que vous avez en main.



Des livres

Tous disponibles également à la bibliothèque

Marguerite Yourcenar de Nandy.

Adulte

« L'air de rien, chroniques 2009-2011 »

François Morel, Ed. : Denoël, 2011

Les élections, la chasse aux taupes, la découverte du point G, le parapluie d'Angela Merkel, la journée mondiale de la gentillesse, les 237 motifs de l'amour, les mœurs méconnues de la mouette riieuse, les petites joies posthumes du homard, la vidéosurveillance, le dahu, l'Atlantide...

François Morel nous parle de tout ça et plus encore, en digne héritier de Vialatte et Desproges... Saluaire !



« Demain j'arrête »

Gilles Legardinier, Ed. : Fleuve noir, 2011.

Et vous, quel est le truc le plus idiot que vous ayez fait de votre vie ? Julie va devoir prendre des risques toujours plus déirants avant de pouvoir répondre à cette question !

Plongez-vous vite dans cette histoire originale et découvrez une héroïne à la Bridget Jones, gaffeuse et déjantée... bref un roman qui fait du bien en ce début de printemps. Un roman anti-crise, pétillant et joyeux !



Un site

Plein feux sur les Ressources numériques !

www.mediatheque.seine-et-marne.fr

La médiathèque départementale de Seine-et-Marne a mis en ligne des

ressources numériques, accessibles gratuitement. Pour en bénéficier c'est très simple ! Il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque de Seine-et-Marne, puis de s'inscrire en ligne sur Médialib77. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à choisir ! Les ressources numériques sont disponibles de son domicile ou de tout autre lieu proposant un accès Internet dont la bibliothèque de Nandy. N'hésitez pas à la solliciter pour un conseil, un problème, une question...

A quoi a-t-on accès ? Eh bien, en s'inscrivant, vous pouvez écouter, voir, lire les ressources suivantes : musique en ligne avec MusicMe, VOD avec Artevod-Universciné, Ebooks avec Numilog, Autoformation avec Learnorama, Jeux pour les 4-8 ans avec Planetnemo.

Retrouvez les sur le site de la bibliothèque :

<http://nandy.dnsalias.net/> et son blog : bibnandy.blogspot.com

MAI 2012

Mardi 1^{er} mai



13^e Marathon de Sénart : départ à 9h20, place de la mairie à Tigery ; arrivée à partir de 11h45 au stade Mimoun de Combs-la-Ville. Pour « La Sénartaise », un 10 km label régional FFA, départ à 9h00. Pour le relais, départ à 9h20. Et la Marche Nordique, parcours de 13 km, départ à 8h50.

Contact : 01 64 13 18 49 ou www.marathon-senart.com

Tournois de football « **Challenge Michel Rougé** », pour les catégories



U6, U7, U8 et U9, organisé par le Football Club de Nandy de 9h00 à 17h00, stade Michel Rougé. Remise des récompenses vers 17h00.
Contact : David Vater au 07.62.70.35.83
Site : <http://fcnandy.footeo.com>

Samedi 5 mai



8^e édition de la **Dictée de Sénart**, à partir de 14h30, organisée par Sénart Scrabble dans les locaux de l'IUT de Sénart, 36-37 rue Georges Charpak à Lieusaint. Suivi d'une initiation au scrabble avec tournois, et animations diverses. Inscription avant le 2 mai.
Contact : 01 60 63 95 04 - dictee.senart.2012@gmail.com

Mardi 8 mai



Cérémonie de commémoration de la fin officielle de la seconde guerre mondiale, au monument aux morts (horaire à confirmer). Info : 01.64.19.29.12 mairie@nandy.fr



« **Challenge Alexandre Decorbes** », pour les catégories U10 et U11, organisé par le Football Club de Nandy de 9h00 à 17h00, stade Michel Rougé. Remise des récompenses vers 17h00.
Contact : David Vater au 07.62.70.35.83
Site : <http://fcnandy.footeo.com>

Samedi 12 mai

6^e Bourse aux plantes : Organisée par Nandy Sénart Animation en collaboration avec la ville de Nandy, de 10h00 à 18h00, à la Maison de la Nature et de la Pêche, place de l'Etang. Echanges, ventes, conseils, animations et restauration sur place. Entrée libre. Sur demande, location d'abris : 3x3 m (35 €) ou 6x3 m (60€).
Contact : 01.60.63.63.79
nsa.bourseauxplantes@gmail.com



Du vendredi 25 au lundi 28 mai

« **Expo Transparence** »



« Le Chevalet » joue cette année la « Transparence » et invite Serge Terzakian, graveur, aquarelliste et pastelliste, pour accompagner le travail des peintres exposants. A la Bergerie. Entrée libre.
Vendredi : 15h00-19h00- Vernissage à 19h00. Samedi et dimanche: 14h00 à 19h00.

Lundi : 14h00 à 18h00. Entrée libre - Tout public
Contact : 01.60.63.39.55 ou nadinerentz@aol.com



Dimanche 27 mai

Brocante vide-grenier, organisée par le CALC, dans les rues du bourg de Nandy, de 8h00 à 18h30.
Contact : 01.64.10.90.98

JUIN

Vendredi 1^{er} juin



Fête des voisins, dans le cadre de la manifestation « immeubles en fête ». Dès 19h00, Nandy convie tous les voisins à se retrouver, ici et là, autour de sympathiques apéritifs dînatoires. Ca se passe au pied de chez vous !
Contact : 01.64.19.29.29 et mairie@nandy.fr

Soirée jeux à la ludothèque, de 20h00 à minuit, dans le cadre de la



fête des voisins. Les petites douceurs sont les bienvenues ! Pour tout public et les enfants accompagnés d'un adulte. Gratuit.
Sur réservation : 01.60.63.92.68 ou ludothèque@nandy.fr

Samedi 9 juin

Fête des Arts Martiaux, de 15h00 à 18h00 au gymnase espace Montand.



Nandy organise sa première grande fête des arts martiaux avec démonstrations-spectacles des différentes disciplines, animations et rencontres avec de grands maîtres. Entrée libre. Tout public.
Contact : 01.64.19.29.29 ou mairie@nandy.fr

Samedi 9 juin



Présentation de danse par «Tempo Danse» au conservatoire à 15h00 et 18h00. Confirmation et renseignements au 06 87 83 43 95

Du mercredi 13 au mercredi 20 juin



Exposition des Peintres en herbe, salle Carrée de la mairie. Un rendez-vous incontournable pour 25 élèves, âgés de 6 à 14 ans, de l'Alliance des Arts qui se confrontent au regard du public.

Cette approche s'est déjà faite au travers des contes Créoles (pour illustrer une manifestation au Millénaire à Savigny), les danseuses Russes (à la bibliothèque), l'art rupestre, la composition d'un paysage, le style Manga et Léonard de Vinci. Heures d'ouverture de la mairie. Entrée libre.
Contact : 06.82.19.50.48.

Vendredi 15 juin



Remise des dictionnaires. Dictionnaires remis aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6^e. Ecole Villemur à 14h00, école Balory à 15h00 et école des Bois à 16h00.
Contact : 01.64.19.29.20 et scolaire@nandy.fr

Du vendredi 15 au dimanche 17 juin



Représentations du Théâtre de l'Odysée, au conservatoire Espace Montand. Spectacle enfants : « l'oiseau de feu » et « la princesse grenouille » (contes russes), le samedi 16 juin à 14h00 et dimanche 17 juin à 15h00. Spectacle ados : « Ubu enchaîné » d'Alfred Jarry ; le vendredi 15 juin à 20h30 et le samedi 16 juin à 14h00. Spectacles adultes : « Ubu roi » d'Alfred Jarry, le vendredi 15 juin à 20h30 et le dimanche 17 juin à 15h00. Tout public. Entrée et participations libres. Contact : 06.26.03.92.25.

Du lundi 18 au vendredi 22 juin



« Nandy vu par ses petits peintres », une exposition proposée par l'Espace Atout âge du Centre social, dans ses murs, résultat des travaux de l'atelier arts plastiques menés avec les enfants sur toute la ville. Accès libre. Tout public Vernissage le 20 juin à 15h00.

Jeudi 21 juin



Fête de la musique, avec le conservatoire de musique qui propose, sur son parvis de 18h30 à 22h00, 3 représentations des élèves, avec les « batucada » scolaires des Bois (18h30) et de Villemur (19h30), ainsi qu'une représentation du premier « Orchestre à l'école », lancé lors de la dernière rentrée. Gratuit. Tout public. Contact : 01.64.41.73.36 ou conservatoire@nandy.fr

Samedi 23 juin

« Féerie baroque au parc du Pavillon royal », organisée par la commune qui présente une nouvelle Féerie au Parc du Pavillon royal sur fond d'époque baroque. Au programme : animations, dîner, spectacle, feu d'artifice. Entrée libre. Gratuit. Tout public. Contact : 01.64.19.29.29 - mairie@nandy.fr



Remise des ceintures au Judo Club de Nandy, de 14h00 à 16h00 au dojo. La remise des grades s'effectue aux environs de 15h30.

Jeudi 28 juin



Comédie musicale des jeunes de Nandy, à 20h30, au conservatoire. Après plusieurs mois de travail, un groupe de jeunes nandéens de 11 à 18 ans propose le résultat de leur création : une comédie originale sur le vaste thème des choix que nous faisons et de leurs conséquences ! Gratuit. Tout public. Contact : 01.60.63.59.65 ou club@nandy.fr

Vendredi 29 juin



Buffet estival avec l'Espace « Atout âge » du Centre social, qui propose un grand buffet estival et participatif où chacun est invité à inventer la plus originale des créations culinaires estivales ! A l'Espace Atout âge à 20h30. Inscription : Karine. Tarifs : nandéens avec Passeport : 2,60 €, sans Pass. : 7,50 € et extérieurs. : 13 €.



Samedi 30 juin

« Silence on joue », audition-spectacle de fin d'année des élèves et professeurs du Conservatoire municipal de musique. Au Conservatoire Espace Montand à 20h30. Tout public. Gratuit.

JUILLET

Dès le 10 juillet et jusqu'au jeudi 9 août



Jardin d'été ! Retrouvez cette traditionnelle manifestation nandéenne estivale dans la cour du collège R. Buron, rue des 18 sous, chaque mardi, mercredi et jeudi de 15h00 à 18h30. Animation tout public - Entrée gratuite.

Informations : 01.64.19.29.20.

A NE SURTOUT PAS MANQUER !



Un concours de salades... en folie

Manger-bouger ! Tel est le nom du Programme national nutrition santé (PNNS) qui sert à sensibiliser les Français sur l'importance de bien se nourrir. L'espace Atout âge a décidé d'y contribuer à sa manière en lançant un concours intitulé « Salades en folie » le 29 juin prochain.

Les modalités de participation au concours sont les suivantes :

- être âgé d'au moins 15 ans, donner un nom à sa recette,
- utiliser comme ingrédients au moins 4 fruits et/ou 4 légumes (et plus il y en aura, plus vous gagnerez de points !)
- et proposer une présentation originale.

Bref, pensez dès aujourd'hui à votre recette, qui sera soumise aux papilles d'un jury de connaisseurs avant d'être dégustée en toute convivialité. S'il est recommandé de manger cinq fruits et légumes par jour, voici les 5 ingrédients qui feront que ce concours de salade fera... recette :

- Une salade à composer
- Un nom à lui trouver
- Un jury pour départager
- Une soirée pour déguster
- Un lot à gagner !

Renseignements et inscription :

Elisabeth d'Angola, Karine Roubertie à l'espace Atout âge : 01 60 63 62 93

Sport et patrimoine : cet été en Seine-et-marne pour les 15/18 ans

Découvrir la richesse du patrimoine seine-et-marnais en pratiquant une activité sportive un peu exceptionnelle, ce sera possible cet été. On pourra, durant une journée au choix, descendre Le Loing en canoë puis découvrir la cité médiévale de Moret-sur-Loing, son architecture, ses peintres et... son musée du sucre d'orge ! Mais si vous préférez l'escalade, alors rendez vous au Rocher Canon dans la forêt de Fontainebleau pour s'initier à la grimpe et ensuite direction Fontainebleau, le château, le parc et la ville toujours animée

Renseignements et inscription : Elisabeth d'Angola
Espace Atout âge : 01 60 63 62 93

Fête des Arts Martiaux

Samedi 9 juin 2012

De 15h à 18h

*Au gymnase Espace Montand
Rue des 18 Sous (voir en p.16)*

Démonstrations-spectacles
Animations et rencontres

Entrée libre.
Contact : 01.64.19.29.29
accueil@nandy.fr



Féerie Baroque au parc du Pavillon Royal

Samedi 23 juin 2012

Dès 19h00

*Dans le parc du Pavillon Royal,
allée du Pavillon Royal.
(voir en p. 16)*

Dîner
Spectacle
Feu d'artifice

Entrée libre.
Contact : 01.64.19.29.29
accueil@nandy.fr

